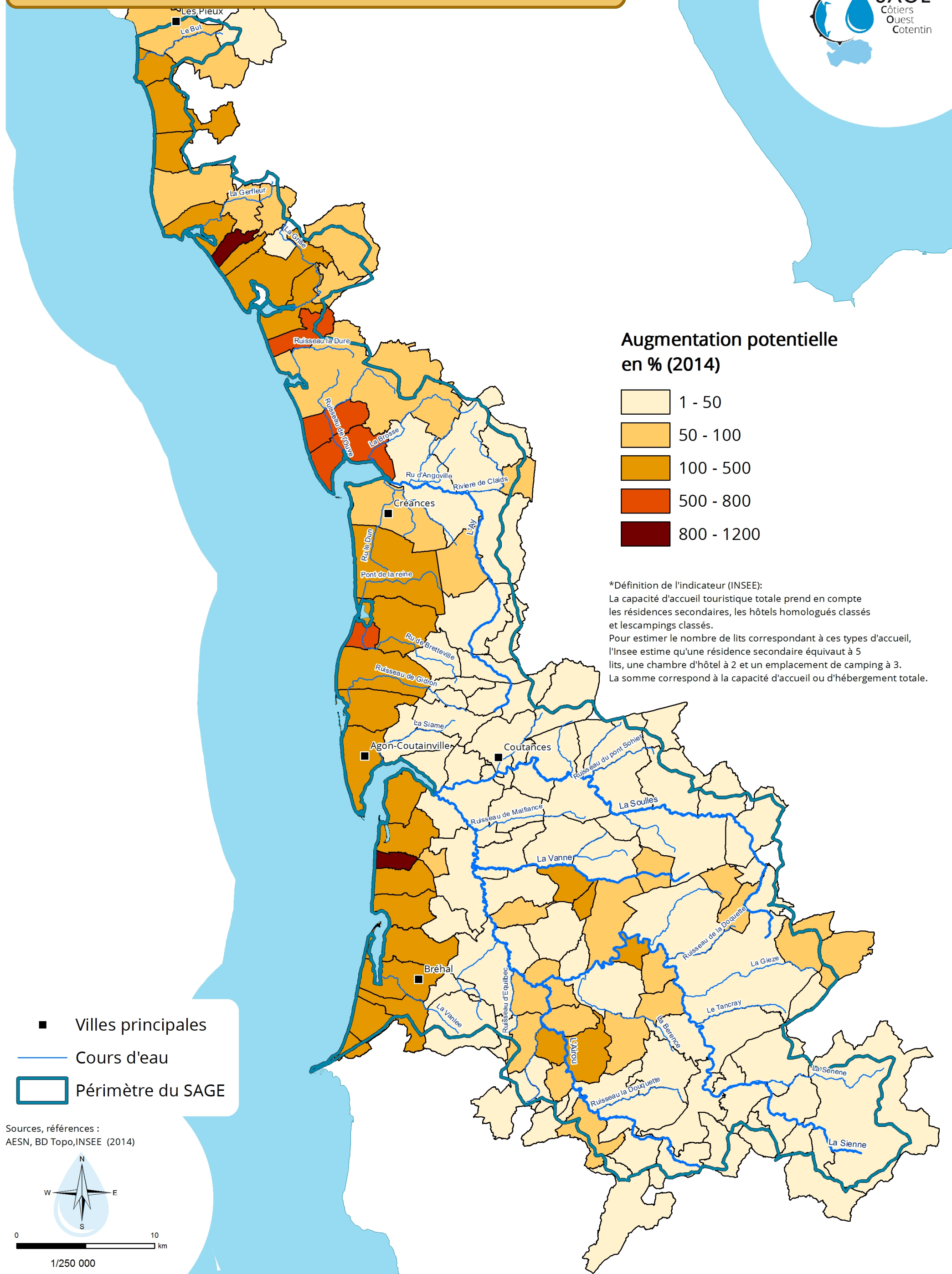


Tourisme et loisirs

Carte 47 : Augmentation potentielle de la population en période touristique (2014)



Augmentation potentielle en % (2014)

	1 - 50
	50 - 100
	100 - 500
	500 - 800
	800 - 1200

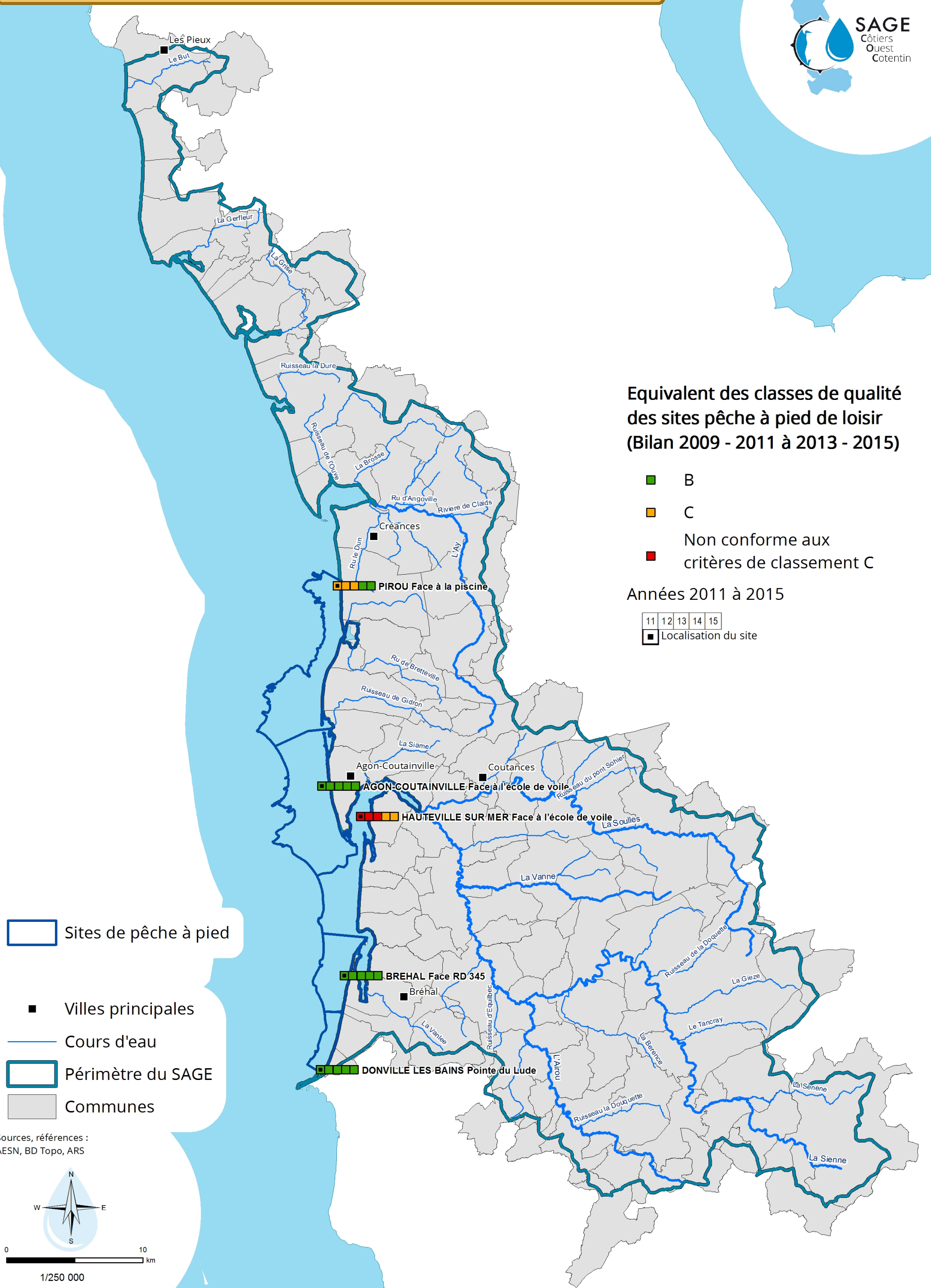
*Définition de l'indicateur (INSEE):
 La capacité d'accueil touristique totale prend en compte les résidences secondaires, les hôtels homologués classés et les campings classés.
 Pour estimer le nombre de lits correspondant à ces types d'accueil, l'Insee estime qu'une résidence secondaire équivaut à 5 lits, une chambre d'hôtel à 2 et un emplacement de camping à 3.
 La somme correspond à la capacité d'accueil ou d'hébergement totale.

- Villes principales
- Cours d'eau
- ▭ Périmètre du SAGE

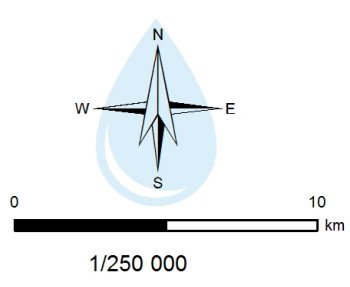
Sources, références :
 AESN, BD Topo, INSEE (2014)

1/250 000

Carte 48 : Suivi sanitaire des sites de pêche à pied de loisir



Sources, références : AESN, BD Topo, ARS





sce

Aménagement
& environnement

www.sce.fr

GROUPE KERAN